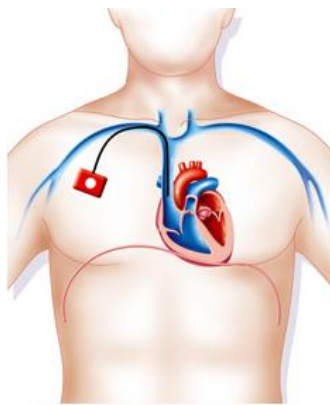




Exercer les soins techniques



Mardi, 8 mai 2018
08h30-16h30
Haute Ecole de Santé Valais-Wallis
Ch. de l'Agasse 5
1950 Sion

Descriptif

Dans le cadre de sa fonction, l'infirmière est appelée à effectuer des soins techniques. Mais selon son contexte de travail, elle exerce certains soins de manière plus ou moins fréquente. De fait, elle risque de « perdre la main » et de l'assurance. Cette journée a pour buts de vous présenter les derniers matériaux mis sur le marché et aussi d'exercer certains soins que vous avez, peut-être, moins l'occasion d'effectuer dans votre pratique quotidienne.

Nous vous proposons, durant cette journée, divers ateliers afin de pouvoir manipuler le matériel, exercer les techniques et poser toutes les questions que vous pouvez avoir dans le cadre de votre pratique.

Ateliers

- Les chambres implantables (Port-à-cath) - *BBraun*
- Les pansement VAC - *KCI*
- Le cathéter central PICC - *VYGON*
- Les voies veineuses périphériques (Venflon)

Stands

- Firmes pharmaceutiques – *BD, Sarstedt*

Intervenant(e)s

- Christine Maschio, Adjointe scientifique, Filière soins infirmiers HES SO Valais/Wallis
- Représentants de firmes pharmaceutiques

Participants

Infirmiers-ères

Prix

Membre ASI	150.00
Non-membre	200.00

Responsable du cours : Stéphanie Zimmermann



Secrétariat de l'ASI
Av. Château de la Cour 4
3960 Sierre
☎ 027 322 40 07
✉ info@asi-sbk-vs.ch
www.asi-sbk-vs.ch



Exercer les soins techniques

Délai d'inscription au 23 avril 2018

Bulletin d'inscription (remplir en majuscules SVP)

Nom

Prénom

Rue

NP Domicile

No de tél E-mail:

Employeur

Prière de cocher la case correspondante

Je suis

Infirmier-ère

Je suis

Membre ASI no Non-membre ASI

Date :

Signature :



Nouvelles conditions générales au verso du flyer



Cette inscription a valeur de contrat et j'ai pris connaissance des conditions générales.

MODALITÉS DES COURS - Conditions générales

Inscription

L'inscription s'effectue auprès du secrétariat de la section. Pour vous inscrire à un cours, plusieurs possibilités vous sont proposées :

- Bulletin d'inscription du flyer du cours
- Bulletin d'inscription disponible sur notre site Internet www.asi-sbk-vs.ch
- Bulletin d'inscription demandé au secrétariat

Seules les inscriptions écrites sont prises en considération, l'inscription a valeur de contrat.

Les inscriptions sont retenues par ordre d'arrivée et la confirmation du cours est envoyée au plus tard 10 jours avant le cours.

Dédoublement - Report - Annulation

Si le nombre d'inscriptions est trop élevé pour un cours, un dédoublement peut être prévu. Les participants concernés en seront informés.

Si le nombre d'inscriptions s'avère insuffisant pour un cours, la CEP se réserve le droit de reporter ou d'annuler le cours. L'information est transmise au minimum 10 jours avant le début du cours.

Désistement

En cas de désistement entre le délai d'inscription et la confirmation du cours, 50% du prix du cours reste dû.

Pour tout désistement intervenant après la date figurant sur la lettre de confirmation, la totalité du prix du cours sera due.

Le participant a la possibilité de se faire remplacer et cela sans frais, sur présentation de la confirmation de paiement. En cas d'impossibilité due à des problèmes médicaux, le remboursement de la journée de cours se fera uniquement sur présentation d'un certificat médical valide.

Prix

Pour les prix des cours, veuillez vous référer aux tarifs qui se trouvent sur le descriptif du cours.

Paiement

Les frais de formation doivent être payés **avant** le cours. La preuve du paiement est à présenter le jour de cours. Sans cela, l'accès au cours est refusé.

Méthodes pédagogiques

Les méthodes développées dans le cadre de la CEP s'appuient sur les principes de formation d'adultes. Elles laissent une place importante aux liens avec la pratique, l'expérience, à la participation active et à l'échange.

Horaire

Pour les horaires des cours, veuillez vous référer au descriptif du cours.

Confidentialité

Dans tous les cours, le principe de confidentialité est à respecter, tant en ce qui concerne les échanges que les situations présentées.

Attestation

Chaque participante reçoit une attestation de présence à la fin du cours. Il est également possible d'inscrire le cours suivi dans son carnet de perfectionnement.

Evaluation

Chaque cours fait l'objet d'une évaluation écrite par les participantes.